

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 47

Séance du vendredi 17 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le 17 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	12
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, FRANCESCHI Jean, Claude, , LAMOUREUX Sophie, LUCIANI Dominique, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, , VALERY Gérard.

Membres représentés : DE LA MATA Clara (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), GALINDO Margaux (Pouvoir à CLET-DAVID Pascale), GIULY Martin (Pouvoir à Dominique LUCIANI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Grégory MANENTI))

Membres absents : LESCHI Jean Christophe, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence

Date de la convocation : 10 juillet 2026

Date d'exécution : 20 juillet 2026

Date d'affichage : 21 juillet 2026

OBJET : PROTECTION DES HABITATS NATURELS DE RÉCIFS D'HERMELLES DE LA CÔTE ORIENTALE

Le président expose au conseil que dans le cadre de travaux qu'ils ont menés, l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) et l'Office français de la Biodiversité (OFB) ont pu cartographier plusieurs hectares de récifs sous-marins d'hermelles entre Aléria et Serra-Di-Fiumorbo au sein du site Natura 2000 « FR9402014 - Grand Herbier de la Côte Orientale ».

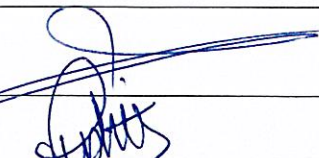
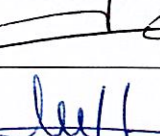
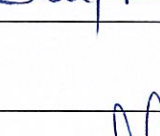
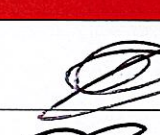
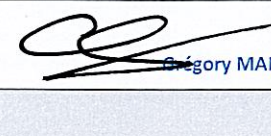
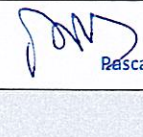
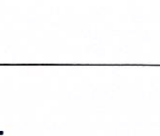
Il indique qu'afin de garantir la conservation de ce site, les services de l'État portent un projet d'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels (APPHN) qui vise à instaurer une protection réglementaire renforcée sur la zone considérée dont deux périmètres se trouvent au droit de l'embouchure de l'étang de Diana, d'une part et au droit de la plage de Padulone, d'autre part.

Il précise qu'en application des dispositions de l'article R. 411-17-7 du code de l'environnement, le conseil municipal d'Aléria est appelé à émettre un avis sur le projet d'arrêté inter-préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels des récifs d'hermelles de la côte orientale – Secteur Aléria à Serra-di-Fiumorbo qui lui est communiqué.

Le président propose à l'assemblée de donner un avis favorable au projet d'arrêté inter-préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels des récifs d'hermelles de la côte orientale – Secteur Aléria à Serra-di-Fiumorbo.

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et donne un avis favorable au projet d'arrêté inter-préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels des récifs d'hermelles de la côte orientale – Secteur Aléria à Serra-di-Fiumorbo.

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à					
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à G. MANENTI	X				 Grégory MANENTI
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à P. CLET DAVID	X				 Pascale CLET DAVID
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à Celia SAEZ					Célia SAEZ RICCIARDI
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à					

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

